17Cyber, le nouveau site d'assistance de victimes cyber

écrit par Marine de la Clergerie | 14/01/2025

- Lien: https://17cyber.gouv.fr/ ou téléphonez au 17
- Pour qui? Toutes les victimes:
 - Particuliers,
 - Entreprises,
 - Collectivités
- Pour quelles infractions? Toutes les infractions numériques
- Qui? Ce site a été lancé par la Police nationale, la Gendarmerie nationale et Cybermalveillance.gouv.fr
- Quand? Le site est disponible 24h/24 et 7j/7

Contact: Marine de la Clergerie (<u>contact@mdc-avocat.fr</u>, <u>www.mdc-avocat</u>, <u>Consultation</u>, <u>LinkedIn</u>), Avocat au Barreau de Toulouse, spécialiste en Droit du numérique et des communications, avec la qualification spécifique Droit des données à caractère personnel.